La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1794 du 9 février 2024 - Prix : 1,20 €

Aube - Éducation nationale

LES PROFS MOBILISÉ.ES !

Suite à la journée de mobilisation de l'Éducation nationale le 1er février qui a été une réussite, nous avons rencontré Benoît Deterre, professeur de Sciences Économiques et Sociales au lycée Camille Claudel à Troyes et syndicaliste FSU ainsi que Charline Briot professeure de Lettres et Histoire au lycée professionnel Gabriel Voisin à Troyes et syndicaliste CGT.

Plus de 300 enseignant.es étaient dans la rue le 1er février à Troyes

PAR CAMILLE LAINÉ

Selon **Benoît Deterre** il n'y a pas *« un motif en particulier »* qui a fait massivement descendre les enseignants dans la rue ce 1er février mais *« un ras le bol général »*. Il faut dire que les motifs sont nombreux tant les réformes de casse du service public se succèdent depuis des années.

Traditionnellement les syndicats organisent une journée de mobilisation en début d'année puisque c'est à cette période que les établissements reçoivent les dotations horaires, cette année la grève a été particulièrement suivie puisque beaucoup de dotations baissent, par ailleurs les annonces de Gabriel Attal (alors ministre de l'Éducation nationale) sur les *« groupes de niveaux »* rajoutent au ras le bol, selon Benoît Deterre « *ces groupes de niveaux ne sont pas financés, on est dans le flou et pendant ce temps-là les dotations baissent et les salaires ne sont pas revalorisés »*.

Charline Briot ajoute que les groupes de niveaux n'ont jamais aidé les élèves en difficultés, toutes les études le prouvent. Elle se demande aussi qui s'occupera des classes les plus en difficulté *« certainement les jeunes profs avec le moins d'expérience encore une fois »*.

Les professeurs subissent le manque de moyen (B. Deterre, FSU)

Autre motif de forte mobilisation selon Benoît Deterre : *« le pacte enseignant »*. Il nous a expliqué le principe : accepter des missions supplémentaires - de manière volontaire - en échange d'une rémunération s'ajoutant au salaire de base. Parmi ces missions : remplacement de courte durée dans sa matière (en cas de collègue absent), aide aux devoirs, interventions sur les métiers, appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers… Ce dispositif est loin de faire l'unanimité et c'est un euphémisme ! Les professeurs subissent le manque de moyen, leurs salaires sont gelés et les seules propositions faites par le gouvernement se rapprochent dangereusement du Sarkosysme *« travailler plus pour gagner plus »*.

Charline Briot est également revenue sur la dernière réforme de l'enseignement professionnel, Gabriel Attal lors de son poste de ministre éclair de l'Éducation nationale a annoncé une réforme des lycées professionnels. Celle-ci provoque la perte de 20h d'enseignement alors que les programmes sont les mêmes *« on va donc devoir faire rentrer le programme dans l'année tout en perdant des heures »* s'alarme la syndicaliste. *« Le gouvernement est incohérent : dans leur discours ils disent vouloir élever le niveau des élèves français mais réduisent les heures »*. Les jeunes perdront également des semaines de stages : elles passeront de 22 à 20.

Le but de cette réforme est bel et bien de satisfaire le patronat (C. Briot, CGT)

Charline Briot ajoute que deux parcours seront désormais proposés aux jeunes après leurs bac pro : un parcours professionnel avec des stages rémunérés et un deuxième vers la poursuite d'étude (En BTS par exemple). *« Les jeunes de milieux les plus défavorisés vont choisir les stages rémunérés pour entrer dans la vie active de suite mais mal payés »*. Selon elle le but de cette réforme est bel et bien de satisfaire le patronat en créant de la main d'oeuvre à bas coût et disponible de suite.

En décembre une journée de mobilisation de l'enseignement professionnel avait été organisée, l'intersyndicale avait demandé à rencontrer le ministre Attal, mais il avait refusé ! De nombreux enseignants de maternelle et primaire étaient également mobilisés et cela s'explique selon Benoît Deterre par *« les trop nombreuses fermetures de classes annoncées »*.

Enfin, soulignons aussi les propos de la ministre qui quelques heures après sa nomination a expliqué avoir mis ses enfants dans le privé parce que l'absentéisme des professeurs dans le public serait trop grand... Ce n'est évidemment pas ce qui déclenche une mobilisation, mais sans aucun doute cela met le feu aux poudres.

Romilly-sur-Seine - Clinique Pays de Seine

EMPLOIS ET DROIT À LA SANTÉ EN DANGER !

À l'heure où les difficultés à se soigner décemment s'accumulent, où les attaques contre les établissements de santé se multiplient, où les difficultés pour obtenir un rendez-vous auprès d'un médecin ou d'un spécialiste sont énormes, où l'Hôpital de Romilly est dans le rouge au niveau financier, nous découvrons il y a quelques jours que plane une possible fermeture de la clinique.

Les communistes de la section de Romilly/Nogent

PAR CAMILLE LAINÉ

Cet établissement privé a été mis en redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois. La section PCF de Romilly sur Seine a organisé une conférence de presse mardi 6 février, pour alerter sur la gravité de la situation.

Avec une liquidation, Romilly, deuxième ville du département, et tout son bassin de vie perdrait le pôle chirurgical qui reste l'activité essentielle de la clinique. Cela mettrait également en danger 60 emplois. Cette fermeture impacterait également la maternité, déjà en sursis, puisqu'une mutualisation des médecins anesthésistes a été mise en place entre les deux établissements.

Le 26 janvier un appel d'offre à candidature pour un repreneur a été rendu public. Les candidats ont jusqu'au 29 février pour postuler et déposer un dossier. Ainsi le lancement d'une telle procédure avant même la fin de de la période d'observation de 6 mois témoigne de la gravité de la situation. Dès qu'il en a eu connaissance, le personnel n'a pas manqué de faire part de son inquiétude.

Lors de la conférence de presse, les communistes de Romilly ont affirmé que tout le pôle de santé de la ville devait devenir un hôpital public avec des moyens financiers et humains pour garantir le droit à la santé de toute la population du bassin de vie. Cette proposition avait déjà été formulée par la section et les élus communistes au moment de la création du GHAM. Or, la décision prise à cette époque par les autorités de santé a été de favoriser un rapprochement hôpital/clinique privée. Aujourd'hui force est de constater que les deux sont menacés.

Des initiatives sont à venir

Romilly déjà reconnue comme désert médical risque d'être confrontée à un nouveau coup dur. Lors de la conférence de presse, les communistes de Romilly ont annoncé qu'ils allaient interpeller l'ARS, voire même le ministère de la santé afin de préserver l'offre de santé actuelle de la clinique au sein de l'hôpital public.

Des initiatives sont à venir, en lien avec la CGT (présente également à la conférence de presse) pour se mobiliser avec les salariés de la clinique pour préserver leurs emplois et auprès de la population afin d'informer et d'interpeller largement pour conserver le droit à la santé !

L'HUMEUR DE CLÉMATITE

LA PAIX PAR LE DIALOGUE

Les vraies tragédies, on le sait depuis Aristote, ont de quoi inspirer l'empathie et la crainte. Celle qui ravage le Proche-Orient n'échappe pas à la règle. Comment ne pas pleurer les civils israéliens victimes de la barbarie du Hamas ? Les civils palestiniens écrasés sous la mitraille et les bombes à Gaza ? Avec la crainte, hélas, que ces milliers d'innocents pèsent dans les logiques victimaires de guerres à venir, sans doute même déjà en gésine. Car c'est l'un des plus effrayants aspects de la fracture proche-orientale causée par ce conflit : elle est si abyssale, si envenimée qu'elle impacte le monde comme une onde de choc. Le nouveau désordre mondial, provoqué par l'invasion russe en Ukraine, n'avait pas besoin de cette autre explosion de violence. Mais le séisme proche-oriental fissure les sociétés elles-mêmes. L'Europe voit se multiplier les actes antisémites et islamophobes. La France n'échappe pas à cette mauvaise fièvre. Le niveau du débat en est un thermomètre affligeant. Comment peut-on, sur un sujet aussi complexe que le conflit israélo-palestinien, être assez manichéen pour épouser une cause de façon inconditionnelle ? Certains, pourtant, y sont parvenus sans états d'âme. Mais sont aussi, sinon plus, inquiétants dans ce contexte tendu, les propos de G. Darmanin dans l'ultra droitier JDD, qui disait n'avoir *« aucun tabou pour protéger les Français »* (22/10/2023), pas même certaines règles propres à l'État de droit qui fondent nos démocraties. L'histoire, pourtant, devrait avoir appris aux responsables politiques que certaines outrances peuvent libérer des passions fort dangereuses. Dans ce climat de polarisation embuée d'arrière-pensées électoralistes, l'urgence est bien plutôt de retrouver des espaces de paroles qui privilégient le débat, la raison et un humanisme capable de transcender les clivages. Aucune paix durable, seule certitude au milieu du cauchemar, ne sera possible sans dialogue.

EXPOSITION

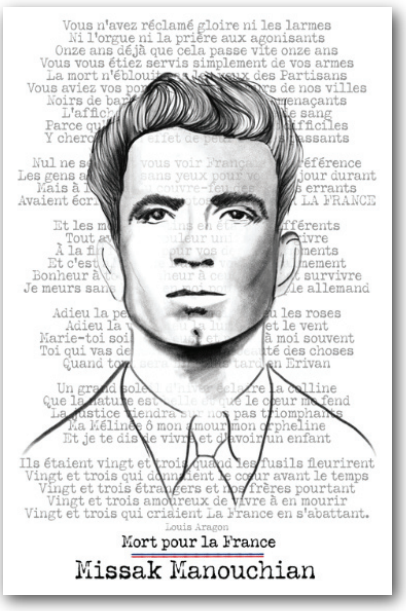

10 PCF PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

À partir du 15 FÉVRIER

à la Fédération de l'Aube du PCF

Exposition

Missak MANOUCHIAN

du lundi au vendredi
de 10H à 18H

samedi 24 février
de 10H à 12H

Parmi les nombreuses initiatives célébrant l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian le 21 février, la fédération de l'Aube du PCF vous propose de venir visiter l'exposition rendant hommage à l'action des FTP-MOI (Main d'oeuvre immigrée) qui ont combattu et sont morts pour la France pendant l'occupation Nazie.

L'ABONNEMENT 2024 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Je joins mon réglement (pour 52 numéros)

Abonnement de soutien : ☐ **40** euros

Abonnement : ☐ **20** euros

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

les Mousquetaires

Producteurs D'ICI

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Intermarché

ECOUTEZ-VOIR !

Ce qui nous chatouille & nous grattouille

IGNOMINIE

En 2024, en France, qu'un enfant dorme à la rue est une ignominie. Quel que soit son statut, qu'il possède ou non des papiers. La question ne relève ni de l'idéologie, ni d'une quelconque doctrine politique. Elle renvoie à la notion la plus élémentaire d'humanité, à l'impérieux devoir moral d'une société envers les plus vulnérables.

En octobre dernier, l'Unicef en recensait près de 3 000 dans le pays restés sans solution après un appel de leur famille au numéro d'urgence dédié aux sans-abris. 3 000 enfants dont un quart environ âgés de moins de 3 ans, auxquels s'ajoutent tous ceux dont les parents ne se hasardent même plus à composer le 115. Des gamins qui passent leurs nuits sous une tente, dans une voiture, dehors. Parfois dans une école, lorsque des héros sans cape se refusent à fermer les yeux sur l'inadmissible, quitte à se mettre hors-la-loi. La promesse d'E. Macron de placer la protection de l'enfance au cœur de son second mandat est toujours lettre morte. Comme celle d'un précédent gouvernement de *« ne plus avoir aucun enfant à la rue »*. Sous les effets combinés de l'inflation, des énormes difficultés d'accès au logement social et d'une insuffisance chronique du nombre de places d'hébergement d'urgence, la situation empire inexorablement.

Le budget consenti par l'État en la matière sera cette année en deçà des sommes mobilisées en 2023, et ce malgré une rallonge décidée in extremis le mois dernier, en pleine vague de froid. On peut aussi redouter le possible retour à l'Assemblée, sur proposition d'un quarteron de la droite sénatoriale, de la suppression du droit à l'hébergement d'urgence pour les étrangers en situation irrégulière, inscrite dans la loi immigration puis censurée par le Conseil constitutionnel. Trois semaines après l'arrivée du nouveau *« locataire »* de Matignon, les portefeuilles ministériels du logement et de l'enfance attendent toujours d'être attribués. Mauvais signe.

Rémi

SOIT DIT EN PASSANT

ARRÊTEZ DE NOUS PRENDRE POUR DES CONS !

Le réchauffement climatique est là. Mais il faut cesser mettre en exergue ce discours culpabilisant sur les habitudes de consommation et leur empreinte écologique "*cataclysmique*". Même si, c'est vrai, chacun.e à sa mesure, a un pouvoir d'action. Une pancarte des jeunes manifestants pour le climat disait une vérité très simple : *« On veut bien éteindre la lumière, mais il faut arrêter de nous prendre pour des cons »*. Tout est dit. Car en effet, les solutions sont à chercher ailleurs. Notamment aux commandes d'industries et d'entreprises qui, certes, génèrent de l'activité économique - et beaucoup d'argent - mais qui refusent obstinément de remettre en question leurs modes de production et de fonctionnement énergivores et émetteurs de CO2. De gré ou de force, elles doivent passer sous les fourches caudines. Le temps nous est compté. L'activité économique, nous y sommes, bien sûr, lié.e.s, attaché.e.s, en tant que travailleurs et travailleuses d'abord. En tant qu'interlocuteurs sociaux aussi. Et dans ce rôle, nous avons une place prépondérante à prendre.

Que cesse l'indécence de demander la *« sobriété énergétique »* et ses gros pulls à celles et ceux qui n'ont déjà pas les moyens de se chauffer correctement l'hiver, dans une France où les entreprises alignent des marges bénéficiaires historiquement élevées ! Lutter contre la fin du monde ou pour une meilleure fin du mois ? Les deux, évidemment, vont de pair ! De même qu'une transition efficace et juste pour tous exige des investissements publics cruciaux. Vitaux. Dans les transports en commun, dans les énergies renouvelables, dans l'isolation des logements, dans l'éducation, dans la formation professionnelle et la reconversion dans les métiers d'avenir... Les plans d'austérité budgétaire imposés aux État européens sont en complète contradiction avec l'urgence climatique. La transition écologique sera sociale ou ne sera pas. Les politiques doivent le comprendre. Le patronat aussi.

El Carretero

PROJECTION

Dimanche 18 février 2024 à 10 h 30

Cinéma Utopia Pont Sainte Marie

11 Rue du Moulinet, Parking, Voie aux Vaches
10150 Pont-Sainte-Marie

Organisé par le MRAP
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Entrée : 5 € billetterie ouverte à partir de 10 h

Informations /Réservation/ Inscription: mrapaube@laposte.net

Germaine TILLION

Une ethnologue dans le siècle
la Résistante et la déportée
"sage, savante, combattante"

les qualificatifs ne manquent pas pour évoquer ce grand témoin des bouleversements du siècle dernier.

Germaine TILLION (1907-2008) est entrée au Panthéon le 27 mai 2015, marque de reconnaissance de la Nation pour une femme qui, tout au long du XXème siècle, a pris le parti de la justice et de la vérité dans ses engagements : **lutte contre le nazisme, contre l'univers concentrationnaire, contre l'oppression des femmes, choix de la décolonisation.**

Ce documentaire nous fait découvrir un destin exemplaire, où s'incarnent **passion de connaître et volonté d'agir, lucidité et compassion, gravité et humour**. Réalisé par l'Association Germaine Tillion il présente en trois volets le parcours d'une femme qui **« a su traverser le Mal sans se prendre pour une incarnation du Bien »**.

Une ethnologue dans le siècle
La résistante et la déportée
Retour dans l'Algérie en guerre

Tous droits réservés pour la France et tout pays, y compris les droits de diffusion, de reproduction et d'exploitation. ©Association Germaine Tillion Film strictement réservé à une exploitation non commerciale

L'Association Germaine Tillion, créée en 2004 avec Germaine Tillion, est titulaire du droit moral sur l'œuvre, le nom et les archives de Germaine Tillion.

Un film de l'Association Germaine Tillion

ANNONCES LÉGALES

TRANSFERT DE SIEGE

AUX TABLES DES PEINTRES
SAS au capital de 6 000 euros
Siège social : 23, rue des Quinze Vingt,
10000 TROYES
521 363 622 RCS TROYES

Suivant décision en date du 01/12/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 23, rue des Quinze Vingt, 10000 TROYES au 1 rue Jean-Baptiste Corot 10300 SAINTE SAVINE à compter de 01/12/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS-Le Président

EARL DE LA PLEURRE

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'EARL DE LA PLEURRE, exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est 1 rue Haute Baudoin, 51230 PLEURS, RCS REIMS 402 933 071, a décidé à compter du 31 décembre 2023 de transférer le siège social du 1 rue Haute Baudoin, 51230 PLEURS, au 113 Grande rue, 10240 NOGENT SUR AUBE, de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, et de nommer en qualité de gérante Madame Valérie LARTILLIER, demeurant 113 Grande rue, 10240 NOGENT SUR AUBE, en remplacement de Monsieur Xavier LATILLIER démissionnaire.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de TROYES.

Pour avis, la Gérance

IMMATRICULATION
SCI LADEA
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 Avenue Aristide Briand,
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA CHAPELLE ST LUC du 02/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LADEA
Siège social : 40 Avenue Aristide Briand, 10600 LA CHAPELLE ST LUC
Objet social : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers, la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction, le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, …), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social. - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Didier DE AMORIN, né le 30 septembre 1968 à TROYES
Madame Aurore LACOUR, née le 06 juillet 1978 à AJACCIO demeurant ensemble 40 avenue Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE ST LUC.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis-La Gérance

Par AGE du 30/09/2023, les associées de la Société SNC L'ARLEQUIN, SNC au capital de 1000 euros ayant son siège social 53 rue Turenne 10000 TROYES et immatriculée au RCS de TROYES sous le n°840511406 ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée, et ont nommé comme liquidateur.
La Société RESIDENTIAL INVEST, SARL au capital de 100 000 euros ayant son siège social 10 Avenue Kléber 75016 PARIS et immatriculée au RCS de PARIS sous le n°494 351 471, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 53 rue Turenne 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de TROYES.

L'AGE de la SCCV VERTUOSES, société civile de construction vente au capital de 1000€ ayant son siège 53 Rue Turenne 10000 TROYES immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 892698333 réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M. Maxence Gublin, demeurant 53 Rue Turenne 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 53 Rue de Turenne 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation.

Par AGO du 30/09/2023, les associées de la Société SNC L'ARLEQUIN, SNC en liquidation au capital de 1000 euros ayant son siège social et son siège de liquidation au 53 rue Turenne 10000 TROYES et immatriculée au RCS de TROYES sous le n°840511406, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société RESIDENTIAL INVEST, SARL au capital de 100 000 euros ayant son siège social 10 Avenue Kléber 75016 PARIS et immatriculée au RCS de PARIS sous le n°494 351 471 de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2023. Les comptes de liquidation seront déposés RCS de TROYES.

L'AGO réunie le 30/09/2023 de la société en liquidation SCCV VERTUOSES, SCCV au capital de 1000€, ayant son siège social et son siège de liquidation 53 Rue Turenne 10000 TROYES, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°892698333, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Maxence GUBLIN demeurant 53 Rue Turenne 10000 TROYES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de TROYES.

DUSSART
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 116 144 euros
Siège social : 86 Grande rue,
10240 ISLE AUBIGNY
SIRET n° 422618322

La collectivité des associés de la société civile d'exploitation agricole dénommée "DUSSART" en date du 31/12/2023 a pris acte de la démission de Monsieur Alex DUSSART de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2023 et a décidé :
- de ne pas procéder à son remplacement,
- de modifier en conséquence, les articles 1 et 8 des statuts.

POUR AVIS La gérance

NOS PEINES

RÉGIS HENRY

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de notre ami Régis HENRY, fidèle compagnon de route, candidat plusieurs fois de notre parti en particulier au Conseil Municipal de Sainte-Savine.

Il fut adjoint de Paul Stéphan. Régis, c'était le théâtre, qu'il développa toute sa vie avec le souci de la qualité et de l'engagement. Il partageait l'opinion d'Antoine Vitez : une culture élitaire pour tous. Dès son premier poste d'instit', à La Loge-Pomblin (90 h.), il créa sa première troupe. Avec le Cercle laïque de Sainte-Savine, puis avec les Comédiens du Tertre, à Saint-Parres-aux-Tertres, il revisita de nombreuses œuvres, classiques et modernes, toujours avec cette volonté affirmée d'être un éducateur populaire.

Régis Henry nous a quittés à quelques jours de ses cent ans qu'il voulait fêter avec son épouse Liliane également centenaire, ses 2 filles Arlette et Lucile et sa nombreuse famille.

La Dépêche de l'Aube et le PCF s'associent à leur immense peine.

Jean Lefèvre

ILS N'ONT PAS HONTE

BUFFET DE CON À LA CAPEB

Le camarade Gérard n'en est pas encore revenu. Lui l'habitué des manifs ouvrières où le défilé au coude à coude et le partage de la frite merguez fleure bon la fraternité et la quête des jours heureux, s'en est allé soutenir *« ceux du bâtiment »*. Hier avec les enseignants, puis les agriculteurs, appareil photo au point, notre Gérard ne voudrait pas rater les prémices d'un joli mois de mai. Ne vla t'y pas qu'il se retrouve devant la préfecture au rassemblement de la CAPEB, le syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment. Là, point de ferveur populaire mais la démonstration de celui qui a le plus gros engin.

Quelques photos des gros camions et pelleteuses de toute sorte, et soudain, un malaise. Gérard qui n'est pas au mieux de sa forme, diabétique de surcroit est au bord de l'hypoglycémie, il va s'évanouir, et là à quelques mètres, un buffet aménagé sur quelques tréteaux. Gérard tend le bras... une tranche de saucisson, un bout de pain pour ne pas sombrer. *« Hep là toi, relâche ça, ce n'est pas pour toi !! »* lui ordonne le beauf de service. *« Je suis en train de faire un malaise, je suis diabétique. » « Rien à foutre si t'es pas content téléphone à Macron »*. Abasourdi Gérard précise à nouveau son état. Cette fois il s'y mettent à deux. *« Dégage on t'a dit ! »*

Laisse tomber Gérard, ta France à toi c'est celle que chantait Ferrat, *« celle qui monte des mines, descends des collines », « celle qui chante en moi la belle, la rebelle », « celle de trente six à soixante huit chandelles »*. Là c'était juste un buffet de con.

Passy Connh

CONFERENCE

La Dépêche de l'Aube www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE- Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 20 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.